janvier 2025

Legallais

Accueil / BBI / Distribution / LTS

Evaluation EcoVadis Platinum renouvelée

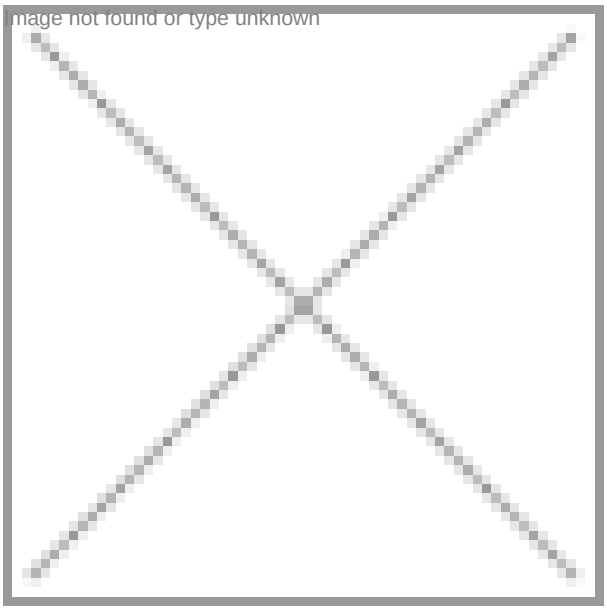

Passée de Ecovadis Gold à Platinum en 2023 avec une progression notable dans les critères des achats responsables et du social & droits de l'homme, le distributeur Legallais a renouvelé cette année l'obtention de ce niveau supérieur avec une note qui a encore progressé de trois points pour atteindre la valeur de 81, une notation qui le classe dans le top 1% des 115 000 sociétés évaluées, tous secteurs confondus. Cette reconnaissance en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises souligne la volonté de Legallais d'adopter un modèle de développement durable, conjuguant respect de l'environnement et valeurs humaines au service de ses clients et de l'ensemble de la filière.
Cette année comme en 2023, l'indicateur sur les achats responsables a enregistré une nette progression en passant d'une note de 70 à 80 sur 100, soit une hausse de vingt points en deux ans. Pour les années à venir, au-delà du plan de progrès 2025, Legallais a inscrit la RSE au cœur de sa stratégie avec une feuille de route ambitieuse pour 2030 comptant parmi ses enjeux prioritaires l'économie circulaire et la réduction des émissions de carbone. A ce titre, l'entreprise développe dès aujourd'hui des partenariats avec des fournisseurs de premier plan comme Milwaukee et Schneider Electric pour proposer des produits de seconde main, récupérés et remis en état par ces marques afin de prolonger leur cycle de vie. En parallèle, le distributeur s'est doté d'un outil de cartographie des risques achats pour identifier les risques environnementaux et sociaux associés à chaque famille de produits. Ce travail d'analyse permet d'améliorer l'offre produits et de mieux maîtriser la chaîne de valeur.